
Communiqué

LE GOUVERNEMENT DU CANADA RENFORCE L'ÉCONOMIE DU NORD DE L'ONTARIO

THUNDER BAY, Ontario, le 26 août 2009 — M. Greg Rickford, député de Kenora, au nom de l'honorable Tony Clement, ministre de l'industrie et ministre responsable de FedNor, a annoncé un investissement de plusieurs millions de dollars du gouvernement du Canada visant à fournir une solide base aux efforts de relance et d'expansion économiques partout dans le Nord de l'Ontario.

Jusqu'à 31,4 millions de dollars seront versés par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités (FAC), une initiative parmi d'autres qui ont été mises de l'avant dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Cinquante-cinq projets ont été approuvés pour des collectivités situées partout dans le Nord de l'Ontario, collectivités qui sont confrontées aux effets du ralentissement économique mondial.

« Notre gouvernement prend des mesures afin de contribuer à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario, » a déclaré le ministre Clement. « Cet investissement de 31,4 millions de dollars, par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités, concrétise notre engagement à développer une économie concurrentielle et diversifiée, à créer des emplois et à œuvrer en vue d'une croissance et d'une prospérité à long terme partout dans la région. »

Lors de son séjour à Thunder Bay, M. Rickford a annoncé que 11 initiatives locales ont été sélectionnées dans la région de Thunder Bay afin de recevoir une subvention de 3,16 millions de dollars par l'entremise du FAC (se reporter à la fiche d'information en pièce jointe).

« L'annonce de financement d'aujourd'hui aidera les collectivités et les Premières nations de la région dans la concrétisation de projets prêts à être exécutés, ce qui stimulera l'emploi et renforcera l'économie », a déclaré M. Rickford.

« Au nom des résidents de la région de Thunder Bay, je tiens à souligner le solide appui du gouvernement du Canada, » a déclaré Lynn Peterson, Mairesse de Thunder Bay. « Ce financement répondra à des besoins économiques spécifiques, de Emo jusqu'à Heron Bay, permettant à nos collectivités de se remettre sur la voie de la reprise économique. »

Avant que des subventions puissent être accordées dans le cadre du Fonds d'adaptation des collectivités, les promoteurs des projets sélectionnés devront se conformer aux modalités et conditions stipulées dans leur entente avec le FAC. Dans le courant de la semaine prochaine, une liste complète des projets du FAC sera accessible en ligne à l'adresse : <http://ic.gc.ca/fac>.

Une liste complète des projets subventionnés par FedNor est accessible à l'adresse : <http://ic.gc.ca/fednor>.

...2/



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Laryssa Waler
Attachée de presse p. i.
Cabinet de l'honorable Tony Clement
613 995-9001

Kim Fewchuk
Agente de communications
FedNor
705 941-2105 ou 1 877 333-6673